DIOCESE D'ANGOULEME
Monseigneur Claude DAGENS.

Angoulême le 1er septembre 2005

A tous les membres de l'Eglise Catholique en Charente

ACTES SYNODAUX DU DIOCESE D'ANGOULEME
(23-24 Avril – 22 Mai 2005)

I. POUR QUE NOS ACTES SYNODAUX SOIENT RECUS

Voici les **Actes** de notre synode diocésain ! Ces **Actes** sont l'aboutissement du travail engagé depuis trois ans. Ils ont été élaborés progressivement à partir d'un cahier pré-synodal et ils ont été débattus, votés et adoptés lors de l'assemblée qui s'est tenue à Angoulême les samedi 23 et dimanche 24 avril 2005. Je les ai promulgués publiquement avant la célébration de l'Eucharistie qui a eu lieu au stade Chanzy d'Angoulême le dimanche 22 mai 2005.

Il s'agit maintenant de recevoir ces **Actes** aussi largement que possible, puisqu'ils engagent l'avenir de l'Eglise catholique en Charente pour les années qui viennent.

Le texte ainsi promulgué est destiné :

- **A tous les délégués** (prêtres, diacres, religieux et religieuses, hommes et femmes baptisés), qui ont participé activement à l'assemblée synodale des 23 et 24 avril : ils pourront témoigner du travail de l'Esprit Saint à travers les échanges et les réflexions de cette assemblée.
- **A tous les membres de l'Eglise catholique en Charente :** car un synode diocésain n'est pas réservé à une élite. Il concerne tous les baptisés qu'il encourage à devenir plus chrétiens dans notre société.

J'appelle donc toutes les instances du diocèse à tout faire, dans les mois qui viennent, pour contribuer à ce travail de réception effective de nos engagements synodaux.

II. EN FAISANT MEMOIRE DU CHEMIN PARCOURU

Il sera bon de nous souvenir des étapes qui ont jalonné notre route depuis trois ans, de 2002 à 2005, et en particulier des deux étapes principales qui ont conduit jusqu'à la célébration de ce synode.

1 – De septembre 2002 à mars 2004

* **En septembre 2002,** une lettre pastorale annonce le lancement d'une démarche diocésaine en vue de **MANIFESTER LE DYNAMISME DE L'EVANGILE,** en mettant l'accent sur quatre engagements majeurs : **dialoguer, proposer, déployer, éduquer**.

* **Le 15 avril 2003,** au cours de la célébration de la messe chrismale à la cathédrale d'Angoulême, cette démarche diocésaine est publiquement proposée comme un engagement qui concerne tous les membres de l'Eglise.

* **En septembre 2003**, une nouvelle lettre pastorale précise les enjeux de cet engagement **POUR ENTRER DANS NOTRE DEMARCHE DIOCESAINE D'EVANGELISATION.**

* **Le samedi 6 mars 2004** a lieu une assemblée au cours de laquelle il est décidé, après consultation du conseil presbytéral et du conseil pastoral diocésain, que la démarche déjà engagée deviendra une démarche proprement synodale destinée à se déployer dans trois directions :

- Aller au cœur du mystère de Dieu
- Vaincre nos peurs pour annoncer l'Evangile
- Tenir notre place dans la société.

2 – De mars 2004 à avril 2005

* Le travail synodal va s'accomplir d'abord au niveau des treize doyennés du diocèse, à l'occasion d'assemblées locales qui vont se tenir de mars 2004 à janvier 2005.

* Le travail de ces assemblées contribue à l'élaboration d'un cahier pré-synodal dont la rédaction est confiée à une équipe animée par le Père Jean Louis Souletie, qui est nommé secrétaire général du synode.

* **Le samedi 5 février 2005** a lieu la rencontre de tous les délégués qui viennent d'être élus pour participer à l'assemblée synodale.

De février à avril 2005, le cahier pré-synodal est largement diffusé et fait l'objet de nombreux amendements.

- **Les samedi 23 et dimanche 24 avril 2005**, l'assemblée synodale se tient à la maison diocésaine d'Angoulême. Elle s'achève le dimanche soir par la célébration de l'Eucharistie à la cathédrale Saint Pierre, le jour même où notre Pape Benoît XVI inaugure son ministère d'évêque de Rome.
- **Le dimanche 22 mai 2005**, au stade Chanzy d'Angoulême, après la lecture d'un message de Benoît XVI et avant la célébration de l'Eucharistie, les **Actes** synodaux sont promulgués, en présence de Monseigneur Robert SARAH,

ancien archevêque de Conakry et secrétaire de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

III. POUR ENGAGER NOTRE AVENIR

* Ce premier synode du XXIème siècle engage notre avenir. Au milieu des incertitudes et des fragilités qui marquent notre société autant que notre Eglise, nous avons choisi des priorités pour notre mission, commune :

ALLER AU CŒUR DU MYSTERE DE DIEU
VAINCRE NOS PEURS POUR ANNONCER L'EVANGILE
TENIR NOTRE PLACE DANS LA SOCIETE.

* Ces priorités structurent ces **Actes** synodaux. Elles exigent de nous un travail de conversion personnelle et communautaire :

Pour aller au cœur du mystère de Dieu, nous acceptons d'être nous-mêmes renouvelés dans notre foi en Dieu, avec ceux et celles qui cherchent le sens de leur vie.

Pour annoncer le Christ et son Evangile, nous nous encourageons à vaincre nos peurs, en osant croire que l'Evangile est attendu comme une force pour vivre.

Pour tenir notre place dans la société, nous sommes décidés à être des croyants qui sont au service de tous, à cause de la Charité du Christ qui n'a pas de frontières.

Un synode est comme une route ouverte. Ces **Actes** synodaux sont notre guide pour aller de l'avant sur cette route, en l'ouvrant aussi à d'autres. Comme le Christ ressuscité l'a fait pour les disciples d'Emmaüs : en cheminant près d'eux sans être reconnu, en leur révélant la vérité de Dieu plus forte que leur désespérance, en leur donnant le signe de sa présence, à travers le geste du pain rompu.

Ces **Actes** synodaux seront dans l'avenir ce que nous en ferons. Tout comme les textes du Concile Vatican II, ils attendent d'être reçus et mis en œuvre par des baptisés qui acceptent de devenir vraiment chrétiens, disciples et témoins du Christ pour la vie du monde.

Au travail, avec la force de l'Esprit Saint !

+ Claude DAGENS
Evêque d'Angoulême
1er septembre 2005.

PROMULGATION DES ACTES

DU SYNODE D'ANGOULEME.

CLAUDE DAGENS

en tant qu'évêque du diocèse d'Angoulême
en communion avec notre pape Benoît XVI,

JE PROMULGUE

le texte des **ACTES** du **SYNODE**
qui a été célébré pour notre Diocèse
lors de l'assemblée des samedi 23 et dimanche 24 avril 2005
et conclu lors de l'Eucharistie du dimanche 22 mai 2005.

Ces **Actes** entreront en vigueur le 1er septembre 2005.
Ils ont pour but de **MANIFESTER LE DYNAMISME DE L'EVANGILE**
selon le titre sous lequel ils sont publiés.
Qu'il nous soit donné ainsi, en Charente, de correspondre à
la prière qui achève la messe pour l'Eglise locale :

« Entretiens, Seigneur, en notre Eglise
la foi véritable et la charité fraternelle
l'esprit de prière et la sainteté de vie.
Puisque tu la nourris de la Parole et du Corps du Christ
Dirige la sans cesse vers Lui
qui vit et règne avec Toi et avec l'Esprit Saint
aujourd'hui et pour les siècles des siècles. »

Donné à Angoulême le dimanche 22 mai 2005

Par Mandement

P. Yves de Coudun
Chancelier

+ Claude Dagens
Evêque d'Angoulême

ACTES SYNODAUX.

I. ALLER AU CŒUR DU MYSTERE DE DIEU.

11 Les catéchumènes
12 Les couples et les familles
13 L'écoute de la Parole de Dieu et la prière
14 La célébration du dimanche
15 Les sacrements
16 Les funérailles
17 Les églises, lieux de mémoire et d'expérience de la foi.

II. VAINCRE NOS PEURS POUR ANNONCER L'EVANGILE.

21 Proposer l'évangile à tous et prendre la route résolument avec les jeunes générations.
22 Dynamiser la pastorale de l'appel
23 Progresser dans la prise en charge commune de la mission
24 La formation chrétienne

III. TENIR NOTRE PLACE DANS LA SOCIETE.

31 Développer une culture du dialogue et du débat
32 S'engager au service de l'homme dans la société
33 S'ouvrir à l'universel
34 Promouvoir la communication

I

ALLER AU COEUR DU MYSTERE DE DIEU

Pour aller au coeur du mystère de Dieu, nous avons besoin de nous laisser renouveler par Dieu lui-même, qui s'est révélé en Jésus Christ et qui continue de se manifester par les signes qu'Il nous donne. Baptisés, confirmés, diacres, prêtres, évêques, membres du peuple de Dieu, nous ne cessons de devenir chrétiens.
Ces signes de Dieu passent par des personnes : toutes celles qui sont en quête de Dieu, toutes celles qui désirent être accueillies, reconnues, défendues dans leur dignité, et qui nous interpellent, qui comptent sur nous pour leur dire qui est ce Dieu qui nous fait vivre. Devenir chrétien est donc tout à la fois une demande reçue en Eglise au cours de démarches de catéchuménat ou de démarches de la vie ordinaire de l'Eglise(notamment de la part des couples ou des familles), et une interpellation que chaque chrétien reçoit lorsqu'il accompagne ces démarches en renouvelant ainsi sa propre foi.
Le mystère de Dieu se manifeste à ces personnes à l'occasion de certains moments importants de leur vie, par la découverte de la Parole, par des lieux de culture, sur des temps de partage vécus dans la vie quotidienne et avec la communauté chrétienne.
La découverte du mystère de Dieu passe donc par des rencontres. Elle est inséparable de l'accueil des personnes et de la vie de l'Eglise dont notre foi se nourrit. Ainsi, pour croire en Dieu et pour vivre de Dieu dans notre société, nous sommes appelés à pratiquer ce double travail qui passe par de multiples voies et de multiples rencontres.

11 Les catéchumènes

111 C'est souvent dans un premier contact que se joue l'avenir d'une démarche chrétienne. La demande des sacrements est un temps privilégié de première annonce de la foi. C'est de plus en plus un moment catéchuménal (demande de baptême, demande de première eucharistie, demande de mariage...) qui implique profondément la communauté chrétienne. Evangéliser, c'est aller vers ces «chercheurs de Dieu» sans attendre qu'ils formulent une demande explicite et argumentée.
Ce qui fonde le catéchuménat, c'est que Dieu appelle sans cesse et que la communauté chrétienne n'est jamais achevée. La communauté entière doit y prendre part. Ce sera pour elle une source de renouveau . Le catéchuménat invite tous les chrétiens à continuer leur propre conversion en accompagnant les nouveaux venus sur leur chemin. C'est pourquoi une communauté chrétienne ne peut se contenter de déléguer à une équipe spécialisée le soin de s'occuper seule des catéchumènes. Ainsi se dessine un autre visage d'Eglise, recevant les espoirs et les quêtes de ce temps, confiant à chacun, pas à pas, la foi comme son trésor le plus cher, une Eglise liée aux hommes et aux femmes de ce temps, d'évangéliser les hommes, avide en vivant l'Evangile qu'elle doit aux autres.

> 112 Le synode propose la rédaction et la publication d'orientations pastorales diocésaines pour le catéchuménat. Elles préciseront :
> - L'organisation du catéchuménat dans chaque doyenné, la façon d'en valoriser les étapes et de les célébrer avec la communauté paroissiale au rythme du temps liturgique
> - l'implication et l'information des communautés, la manière de solenniser l'appel décisif et d'en faire une grande fête diocésaine.

113 Des rencontres spécifiques pour «chercheurs de Dieu» permettront à des catéchumènes, à des néophytes et à des recommençants d'être accompagnés par des chrétiens de la communauté. Ces derniers auront un rôle de parrain ou de marraine, pour les aider à prendre toute leur place dans l'Eglise.

114 Le synode propose que dans chaque paroisse ou doyenné soient organisées des rencontres conviviales et régulières où l'on puisse aborder des questions vitales : «Qui est le Dieu en qui nous croyons ? Quels sont les évènements et les personnes qui nous appellent à vivre de lui ?» Les communautés se demanderont avec qui susciter ce genre d'échanges, en particulier des personnes en quête de Dieu rencontrées lors d'une demande adressée à l'Eglise (mariage, baptême , inscription au catéchisme, sépulture...). En même temps que ces rencontres, le synode propose que s'ouvrent des lieux d'accueil et d'écoute (type l'Escale à Cognac, la Colombière à Angoulême), ainsi que des cafés théo ou philo, en lien avec la pastorale des jeunes. Tous ces lieux de partage convivial permettent à toutes les générations de se retrouver et de croiser leurs expériences. Ainsi peut s'établir un dialogue fondé sur le respect et l'écoute où chacun peut témoigner de sa foi.

12 Les couples et les familles

121 Nous devons changer notre regard sur les futurs mariés qui s'adressent à l'Eglise. Baptisés ou non, ils doivent être accueillis comme autant de chercheurs de Dieu. Notre mission est de les accompagner avec l'Evangile pour guide, pour aller avec eux à la rencontre de Dieu présent dans l'expérience d'amour qu'ils sont en train de vivre.
Il y a urgence à prendre en compte tous ces jeunes couples qui s'adressent à l'Eglise à l'occasion de leur mariage, d'une demande de baptême pour leur enfant, d'une inscription au catéchisme. Le plus souvent, ils ne participent pas à la vie habituelle de nos communautés, mais ils sont en attente d'une Parole qui puisse donner sens à leur vie.
Il y a aussi urgence à prendre en compte les multiples réalités familiales consécutives aux échecs d'une vie de couple : séparations, divorces, remariages, difficultés liées à la vie sociale. Ces situations provoquent de nombreuses souffrances que l'Eglise a le devoir d'accompagner.

122 Le synode demande que les orientations diocésaines de Janvier 2003 (proposer la foi aux futurs mariés) soient appliquées dans tout le diocèse afin de passer d'une pastorale de l'accueil des personnes et des demandes à une véritable pastorale de la proposition de la foi, dans le cadre d'une prise en charge commune inspirée de la démarche catéchuménale (1). Le synode propose que chaque doyenné se donne les moyens d'assurer une coordination entre les différents acteurs de la préparation au mariage, prêtres, diacres et laïcs en lien avec les communautés locales d'une part, et avec le diocèse d'autre part, et mette en place des équipes conscientes de répondre à une mission d'évangélisation. Ces équipes seront nourries et accompagnées, et pourront régulièrement évaluer le chemin parcouru.

1*) La démarche catéchuménale articule une catéchèse biblique, un appel à la conversion personnelle, une expérience de vie ecclésiale et une initiation à la prière.*

123 Le synode propose que les réalités du couple et de la famille soient prises en compte par les communautés. Célibataires,futurs mariés, jeunes couples, familles heureuses et familles en souffrance doivent être portés dans la prière de tous. Le synode invite les paroisses et les doyennés , en lien avec le service diocésain de pastorale familiale, à faire preuve d'initiatives et d'imagination pour promouvoir une pastorale des jeunes couples qui prenne en compte les réalités sociales et économiques qu'ils vivent, et pour développer une pratique de l'appel afin de permettre à ceux qui le souhaitent de prendre une part active à la vie de l'Eglise. Enfin, le synode propose que soient créés des liens entre les équipes de préparation au mariage, de préparation au baptême, de l'éveil à la foi et de catéchèse et les mouvements, pour que les jeunes couples et des célibataires soient accueillis et accompagnés de façon cohérente au fil du temps.

124 Aujourd'hui, des personnes vivent des situations personnelles, familiales, sociales très diverses qui entraînent des relations difficiles avec l'Eglise. Elles s'y sentent mises à l'écart, voire rejetées.

- Le synode demande de mettre en place des lieux d'accueil, d'écoute, des groupes de partage avec ces personnes.
- Le synode propose que la pastorale familiale engage une réflexion sur la possibilité d'appeler des chrétiens compétents en conseil conjugal et en accompagnement psychologique.
- Le synode propose qu'un guide de la pastorale des personnes divorcées et divorcées remariées soit élaboré par la pastorale familiale, le conseil presbytéral et le conseil pastoral diocésain. Ce guide rappellera que les baptisés, quelle que soit leur situation conjugale, demeurent partie intégrante de la famille chrétienne. Ce guide précisera également comment accueillir et accompagner ces personnes (en particulier lors d'un remariage civil) et comment elles peuvent participer à la vie des communautés chrétiennes. De plus, en raison de situations personnelles ou familiales complexes, beaucoup de chercheurs de Dieu ne peuvent avoir accès au baptême. On cherchera une démarche à leur proposer.

13 L'écoute de la Parole et la prière.

131 La lecture et la méditation de la Parole de Dieu nourrissent toute vie chrétienne et toute prière. Des équipes de lecture de la Bible en petit groupe se sont multipliées dans le diocèse. Le synode les encourage pour qu'elles continuent à se développer et souhaite qu'elles s'ouvrent à toute personne baptisée ou non. Mais c'est toute l'Eglise qui, dans chacun de ses rassemblements petits ou grands, dans chacune de ses activités, doit se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu afin qu'on en mesure ensemble la portée réelle dans la vie quotidienne.

132 Le synode encourage l'organisation régulière de rencontres de prière accessibles à tous les âges et au plus grand nombre. Les communautés chrétiennes, en particulier les communautés religieuses, les communautés nouvelles, les groupes du renouveau, ainsi que les centres spirituels du diocèse, auront à coeur de proposer des temps d'accueil, d'expérience et de formation à la prière.
Enfin, pour les temps plus spécifiques (semaine de l'unité, Avent, Carême, journée des vocations, journée de la vie consacrée...) les paroisses ou doyennés proposeront des temps de prière en commun.

133 Les catholiques sont aujourd'hui appelés à vivre leur foi dans un monde multiculturel. Le synode propose que chaque conseil pastoral de doyenné veille à développer les relations avec les chrétiens des autres confessions. Le synode encourage toutes les initiatives de rapprochement œcuménique (semaine de l'unité, temps de prière, échange de chaire…)

134 Dans le même esprit de respect et d'enrichissement mutuels, le synode encourage le dialogue inter-religieux et propose de créer davantage d'occasions de rencontrer nos frères juifs, musulmans, bouddhistes etc… pour parvenir à une meilleure connaissance réciproque. Ce dialogue nous appelle à aller au cœur du mystère de Dieu pour devenir capables de nous réunir pour prier , chacun dans sa tradition, aux intentions du monde.

14 Lors du dimanche

141. Le synode incite les chrétiens à se retrouver autour des textes du dimanche, dans le cadre d'une préparation ouverte à tous. Dans le respect des règles liturgiques, les chrétiens sont invités à se montrer inventifs pour rendre nos célébrations accueillantes, vivantes et priantes. Ils veilleront à ce que chaque célébration soit en lien étroit avec les réalités, les préoccupations, les joies, les peines de la semaine. Ils auront le souci d' inviter la communauté à porter dans sa prière les personnes qui se préparent aux sacrements ,mais aussi les défunts de la semaine. On tiendra compte des propositions de la commission diocésaine de la liturgie pour les chants, dans un esprit d'unité et de communion. Pour la beauté des célébrations, on aura le souci d'appeler des personnes compétentes, localement, dans le domaine du chant et de la musique.

142 Nos célébrations du Dimanche doivent être le reflet de la diversité de nos communautés. Pour que toutes les sensibilités puissent s'exprimer, nous veillerons à confier la préparation de la messe aux différents services et mouvements existant sur la paroisse sans oublier les jeunes et les enfants. Nous serons attentifs à ceux qui ne peuvent être présents, personnes âgées ou malades en particulier. Nous aurons le souci de ceux qui se déplacent difficilement en organisant le co-voiturage.

143 Là où l'Eucharistie ne peut être célébrée, pour garder une vitalité spirituelle locale, le synode encourage les membres de la communauté qui ne peuvent se déplacer à se retrouver le dimanche pour un temps de prière avec ou sans communion . Le synode demande qu'une réflexion soit ouverte sur le sens et les enjeux de ce type de célébrations dominicales non eucharistiques.
Le synode propose également que l'Eucharistie soit célébrée un jour en semaine dans les communes éloignées du centre. La communauté locale aura alors à coeur d'y participer.

15 Les sacrements :

151 Afin de permettre une plus grande cohérence et d'harmoniser nos pratiques dans la façon de proposer les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie à tous les âges de la vie, le synode demande que soit engagée sur le diocèse une réflexion sur la pédagogie du cheminement qu'implique l'initiation chrétienne: pratiquer un accueil de qualité, favoriser une

progression, associer la communauté à la célébration sacramentelle, assurer un accompagnement et un suivi.
Le synode demande que cette réflexion permette d'approfondir le sens et la place de ces sacrements dans l'initiation chrétienne, (particulièrement pour les équipes d'accompagnateurs).

152 Le synode demande qu'il y ait dans tout le diocèse des équipes de préparation au baptême qui accueilleront les familles, qui les visiteront et les aideront à découvrir la richesse de leur démarche. Ces équipes assureront la préparation du sacrement, le lien avec la communauté et le suivi des familles. Le synode propose que l'on mette en valeur l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la communauté. Le synode demande également qu'un chantier diocésain soit ouvert sur l'enjeu de foi et les pratiques à mettre en œuvre sur le baptême des petits enfants (0 - 7ans)

153 La confirmation est le sacrement du don de l'Esprit pour une participation à la vie de l'Eglise et à l'annonce de l'Evangile. Le synode propose que soit mise en place dans le diocèse une réflexion pastorale globale sur le sacrement de confirmation, de telle sorte qu'il soit proposé largement et habituellement à tous les âges.

154 L'Eucharistie est source et sommet de toute vie chrétienne. C'est le lieu où se vit la communion pour former le Corps du Christ. Il faudra veiller à ce que l'Eucharistie soit toujours le coeur de la vie communautaire, et se demander comment favoriser la participation des jeunes foyers, comment accueillir les recommençants, comment proposer une première Eucharistie à des baptisés non catéchisés.

155 Le synode propose de revaloriser le sacrement de réconciliation en approfondissant ses dimensions liturgiques et ecclésiales. Pour cela, il est essentiel de revenir à la Parole pour parvenir à confesser l'amour de Dieu tout autant que notre péché. On favorisera une réflexion et un approfondissement sur les notions du bien et du mal, du péché, du salut. Il parait important de promouvoir, en toute occasion (famille, préparation au mariage, catéchèse, aumônerie, …), une éducation au pardon. Outre la célébration personnelle du sacrement de pardon, chaque doyenné veillera à mettre en place, en particulier pendant les temps de l'Avent et du Carême, des rendez-vous liturgiques où la communauté pourra célébrer le sacrement de la réconciliation. Le diocèse recommandera de choisir un dimanche par an pour permettre aux communautés paroissiales de vivre ce sacrement en lien avec l'Eucharistie.

156 Le synode propose que soit mise en place une réflexion pastorale sur le sacrement des malades pour aider les accompagnateurs. En doyenné ou en paroisse, on s'organisera pour proposer ce sacrement au cours d'une célébration avec la communauté, par exemple au moment de la journée des malades. Le Service Evangélique des malades et la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées auront le souci de proposer très largement ce sacrement aux personnes qu'ils visitent. En s'inscrivant dans la recherche actuelle de l'Eglise catholique, le Synode souhaite une réflexion sur le fait que les diacres puissent administrer le sacrement des malades qu'ils accompagnent en fin de vie.

16 Les funérailles :

161 Un décès dans une famille est toujours une épreuve, parfois un drame. La célébration des funérailles est le moment d'une parole des chrétiens qui témoignent de leur espérance en la Résurrection. C'est donc un moment possible de première annonce de l'Evangile.

162 Le synode propose que soit poursuivie et intensifiée la formation des équipes de laïcs pour préparer et célébrer les funérailles en lien avec le prêtre du secteur, et selon les directives diocésaines promulguées en Juin 1997. Cette formation tiendra compte des nouvelles réalités religieuses, culturelles et sociales. Il sera bon d'associer les personnes relais à l'accompagnement de la famille en deuil, y compris après les obsèques.

163 De plus en plus souvent,se présentent des familles dont le défunt n'est pas baptisé et qui souhaitent des obsèques à l'église ou un accompagnement au funérarium ou au crématorium. Le synode propose que soit édité dans le diocèse un document sur l'accueil de ces familles et sur les célébrations possibles.

17 Les églises, lieux de mémoire et d'expérience de la foi

171 Les églises de Charente reçoivent de nombreux visiteurs, chrétiens ou non, qui viennent admirer, se reposer, prier. Ces églises font l'objet du soin des communautés et lorsque le clergé n'est plus résidentiel, elles restent des lieux d'accueil et de présence. Leur richesse culturelle offre de multiples occasions d'aller au devant d'hommes et de femmes qui sont en quête de Dieu.

172 Le synode propose que l'Eglise de Charente approfondisse la connaissance de son patrimoine religieux en se nourrissant de l'expérience spirituelle que les artistes nous transmettent dans leurs oeuvres. La commission d'Art sacré et de sauvegarde du patrimoine fera des propositions pour que cet héritage spirituel soit mis en relief (formation des guides bénévoles, brochures, dépliants...) à l'intention des touristes, mais aussi des jeunes générations dans le cadre de visites scolaires ou de catéchèse .

173 Beaucoup de gens entrent dans nos églises . L'ouverture et l'entretien des lieux de culte est très important. Le synode insiste sur l'importance de l'aménagement et de la décoration pour créer une ambiance de recueillement qui favorise le respect et la prière . Il propose aussi que soit présentée dans les églises la vie de la communauté locale. Il souhaite que des propositions d'accueil permanent ou saisonnier (écrites, visuelles, audiovisuelles...) soient imaginées, et que, en période estivale, on puisse utiliser la richesse de ce patrimoine pour faire des propositions plus construites (du type concerts spirituels, lectures publiques chrétiennes, manifestations culturelles) pour ouvrir à la méditation, et à l'expérience de Dieu.
On continuera d'organiser dans le diocèse des pèlerinages locaux inter-générations, dans un esprit spirituel et festif, pour faire vivre ces lieux témoins de l'évangélisation.

VAINCRE NOS PEURS POUR ANNONCER L'EVANGILE.

Notre monde bouge, notre société est en pleine mutation. L'Eglise qui est en Charente n'échappe pas à ces bouleversements. Bien au contraire, elle en est solidaire dans ses richesses, ses joies, comme dans ses inquiétudes, ses angoisses et ses peurs. Les chrétiens de Charente ne veulent pourtant pas s'enfermer dans la tentation de la lamentation d'un temps révolu, ou de celle du repliement sur soi. Ils souhaitent ardemment vivre ce que l'on appelle communément pour parler de cette mutation, « la crise », dans un véritable esprit de discernement qui les appelle à repartir de l'essentiel : l'Evangile, Jésus Christ mort et ressuscité pour nous. Fidèles à l'appel du Christ à être avec lui et en même temps envoyés pour annoncer la Bonne Nouvelle, les chrétiens de Charente veulent, avec et pour tous les hommes et les femmes de ce département, se tourner vers Celui qui est leur source et proposer l'Evangile. Ils veulent ainsi manifester la puissance d'amour de Dieu au milieu des hommes

21 Proposer l'Evangile à tous et prendre la route résolument avec les jeunes générations

211 Dans notre société, le monde des jeunes, fragilisé par l'environnement, mis à l'épreuve par des violences multiples, confronté à des questions de vie et de mort, a en même temps des attentes fortes. De plus, les « jeunes » n'existent pas de manière uniforme ; chaque jeune a une histoire, une « histoire sacrée » et donc chacun a sa place. C'est tout le rôle de l'éducation, que de permettre à un enfant ou à un jeune de se construire. Chacun est concerné, chacun porte une responsabilité par rapport aux jeunes générations, en leur proposant l'Evangile du Christ comme une force pour vivre.
La famille est certes le premier lieu pour l'éducation où les parents sont les premiers acteurs. Il existe d'autres lieux d'éducation : l'école, le monde des loisirs (sports, jeux…) de la culture, des associations ou des mouvements de jeunes.
En effet, les enfants et les jeunes interpellent les adultes en leur demandant de s'intéresser à ce qui les fait vivre, aimer, souffrir, espérer ou désespérer…
Ils leur demandent d'être avec eux, de croire en eux, sans agir à leur place mais en se faisant compagnons de leur route, sur ce chemin d'humanité inspiré par l'Evangile.
Le synode reconnaît toutes les personnes qui accompagnent les enfants et les jeunes ; il s'engage à mettre en œuvre le chantier d'un réel compagnonnage avec les jeunes générations.

L'éducation à la foi concerne tous les baptisés ; nous ne cessons de devenir chrétiens et d'être appelés à une conversion personnelle et communautaire. Placer la catéchèse au centre de la vie de la communauté doit aider celle-ci à recentrer sa vie sur le mystère du Christ et de l'Église. Pour renouveler la catéchèse, il faut que toute l'Église, humblement, retourne à la source pour se laisser renouveler avec tous ceux qui cherchent.
En comptant sur les enfants, les jeunes et les jeunes adultes qui sont traversés par un dynamisme spirituel réel, le synode propose :

212 d'assurer les conditions d'une catéchèse porteuse d'avenir qui associe les parents en :

- développant l'éveil à la foi des 3 - 7 ans,

- en favorisant un projet catéchétique cohérent dans chaque doyenné par le biais de rencontres régulières des catéchistes, un croisement des pédagogies et la mise en œuvre de rassemblements,
- en valorisant dans chaque doyenné le rôle de coordination des catéchistes relais, membres de droit du conseil pastoral du doyenné ; ces catéchistes recoivent la mission de veiller à la formation des catéchistes du doyenné, à l'information de l'ensemble des paroisses et à l'impulsion des initiatives communes en catéchèse.
- en éveillant à la prière et à l'intériorité les enfants, mais aussi les animateurs, par des récollections au niveau des doyennés.
- en utilisant des outils pédagogiques qui soient adaptés aux techniques actuelles.
- en associant diverses personnes dans l'animation : parents, grands jeunes, témoins, etc …
- en incitant les communautés à préparer et célébrer régulièrement des messes plus adaptées aux enfants et à leurs familles.
- en faisant en sorte que les rencontres et les temps nécessaires à la catéchèse soient réguliers.
- en valorisant et multipliant des moments liturgiques non eucharistiques.

213 Le synode demande la création d'un pôle pour les adolescents de 12/18 ans . Ce pôle sera composé de représentants de jeunes et d'adultes, de mouvements, services, groupes paroissiaux et aumôneries. Tout en respectant la spécificité de chacun, ce pôle favorisera une pastorale de terrain et de proximité avec les adolescents. Une personne par doyenné aura le souci du lien entre tous les groupes. Les conseils de doyennés pourront chaque année évaluer avec ces acteurs la place et le dynamisme de la pastorale des jeunes sur le territoire

214 Le synode demande que les initiatives des aumôneries aussi bien que des divers mouvements et groupes paroissiaux soient proposées aux jeunes, afin que chacun puisse s'épanouir et approfondir sa foi selon sa personnalité. Que soit créées des passerelles entre les aumôneries de collèges, de lycées publics et d'enseignement catholique et les mouvements, notamment par la réalisation de projets communs.

215 Le synode encourage le partenariat avec les associations et organismes publics qui s'adressent aux adolescents et aux familles. Il encourage aussi les pédagogies au service de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité : il est important de croire avec les adolescents que le « vivre ensemble » fraternel et solidaire peut l'emporter sur toute forme de violence et d'exclusion et de leur faire découvrir la fidélité à travers des responsabilités progressives.

216 La laïcité est une chance de dialogue entre l'Eglise et la société. Le synode encourage ainsi la mission de l'Aumônerie de l'Enseignement Public, s'inscrivant pleinement dans cette démarche. L'AEP s'associe à la mission de l'école publique au service des adolescents et témoigne de la dimension spirituelle dans l'épanouissement de tout être humain.

Le synode propose que l'AEP puisse avoir une présence effective et dans la durée, auprès des adolescents, dans les collèges, les sections d'Enseignement adapté, les lycées généraux et professionnels, en milieu populaire, urbain et rural. Pour cela le synode demande de prendre de nouveaux moyens dans les trois ans à venir, pour cette mission.

217 Le synode propose que les établissements catholiques mettent en œuvre les engagements pris lors des assises du 3 décembre 2004 . (2)
Le synode propose que leur projet éducatif soit énoncé et annoncé. Qu'ils renforcent les liens existants avec les autres établissements, les paroisses, et les partenaires de la société civile. Que les établissements catholiques soient un lieu où jeunes et adultes puissent vivre et approfondir leur foi et en témoigner, mais aussi un lieu où puisse se pratiquer le débat entre personnes de croyances religieuses différentes.

218 Les Mouvements d'enfants et de jeunes veulent les rejoindre dans toute leur vie. Dans un compagnonnage entre eux, ceux-ci deviennent, à leur rythme, acteurs de leur vie et lui donnent sens. Ainsi ils s'orientent vers la foi en Jésus Christ et en invitent d'autres à la vivre à leur suite.
Les mouvements de jeunes ont toute leur place dans l'évangélisation par leurs actions spécifiques, pour, en tous lieux, vivre et annoncer la Bonne Nouvelle. De là, ils peuvent aussi proposer la foi en lien avec une catéchèse adaptée pour permettre l'évangélisation du plus grand nombre.
Le synode propose que la fondation des mouvements soit portée par tous et promue dans les milieux concernés .Un bilan serait souhaitable chaque année au plan diocésain.

219 La génération des 18/35 ans est une réalité multiple, allant du monde étudiant au monde professionnel en passant par les demandeurs d'emploi ; ils portent néanmoins cette question commune des choix de vie au niveau professionnel, familial, spirituel.
Cette génération a conscience d'être la jeunesse du présent, tout en commençant à prendre les responsabilités du monde de demain. Elle est porteuse de joie et de dynamisme.
L'Eglise diocésaine est appelée à prendre en compte les aspirations de cette tranche d'âge, en lui accordant une place toute particulière. Les jeunes souhaitent vivement vivre leur engagement chrétien en reliant effectivement dans le cadre diocésain, les propositions spécifiques et les grands rassemblements .

(2) En effet, les points d'attention ont été les suivants : accueillir, écouter tous les enfants, tous les jeunes, ne pas exclure les « pas comme les autres » mais reconnaître chacun. Oser la confiance : ne pas enfermer l'élève dans son histoire antérieure, dans ses résultats, dans ses comportements, mais toujours lui donner une chance. Favoriser le dialogue entre les différentes catégories de personnels ainsi que le dialogue entre générations

C'est pourquoi les jeunes de charente demandent qu'existent pour eux les possibilités de

- communiquer : en leur donnant les moyens de mettre eux-mêmes en place des moyens de communication (diffusion par courrier, site internet …)
qui leur permettront d'informer sur les différentes propositions qui émanent du diocèse et au-delà (rencontres, temps forts, mouvements, services, groupes divers)

- faire la fête : en mettant en place une équipe référente composée de prêtres accompagnateurs, d'adultes et de jeunes présents dans le diocèse. Cette équipe se chargera de coordonner les initiatives diocésaines et d'autres initiatives (pélés diocésains, pélés de Chartres, Taizé, concerts, Hollywins, rassemblements locaux ou régionaux, etc…).
- éduquer : en organisant des temps de rencontres et de formation spirituelle et intellectuelle en lien avec l'actualité. Dans ce sens, on pourra s'inspirer de ce qui s'est fait au parcours d'approfondissement de la foi.
- construire pour se construire : cette recherche spirituelle et intellectuelle pourra se concrétiser dans la mise en œuvre de projets. Le synode encourage aussi la participation personnelle ou collective aux actions sociales, civiques et humanitaires qui existent déjà.

220 Le synode propose avec insistance que l'on porte une attention toute particulière aux jeunes parents (25-40 ans). Des propositions adaptées leur seront faites dans les cadres de l'éveil à la foi et de la catéchèse de leur enfant. Ils seront également fortement invités à se former, à travers des temps répondant à leurs questions et à leurs préoccupations. Ils pourront ainsi découvrir la vie de l'Eglise à travers l'accueil des communautés chrétiennes. Ils seront invités, plus systématiquement que cela ne se fait, aux divers temps de la paroisse et du doyenné.

22 Dynamiser la pastorale de l'appel

221 Dieu ne cesse d'appeler depuis Abraham jusqu'à aujourd'hui, en passant par Moïse, les prophètes et les apôtres. Le Christ continue d'avoir l'initiative, en révélant à chacun sa vocation. Etre baptisé, c'est être appelé à devenir à part entière membre du Corps du Christ.

222 Le synode appelle chacun à avoir le souci du bien commun. Il appelle les baptisés à vivre leur baptême dans toutes les dimensions de leur existence. Les chrétiens auront à cœur de s'encourager pour prendre des responsabilités politiques, associatives, et tout autre engagement manifestant le dynamisme de l'Evangile aux hommes d'aujourd'hui.

223 Une dynamique de l'appel
Le synode propose de déployer une dynamique de l'appel portée par l'ensemble des communautés et le Service des vocations. Cette dynamique aura à cœur de dégager les besoins nouveaux des communautés. Elle manifestera le caractère spécifique du ministère apostolique, évêque, prêtres, diacres.

Il s'agit de reconnaître clairement le ministère spécifique des prêtres dans le contexte de la prise en charge commune de la mission chrétienne.
Dans ce but, les communautés chrétiennes se donneront le temps et les moyens de dialoguer avec les prêtres pour comprendre ce qu'ils désirent : non pas se décharger de leurs responsabilités sur des laïcs, mais faire en sorte que l'Eglise soit vraiment, à partir de l'Evangile et de l'Eucharistie, le signe du christ, et le Corps du christ pour la vie et le salut du monde.

224" Le synode propose d'appeler des hommes et des femmes aux diverses responsabilités ecclésiales, selon leur charisme et après discernement dans les paroisses, services et mouvements. Cet appel sera vérifié, célébré, partagé en équipe, dans une prise en charge commune de la mission. Le synode propose d'ouvrir une réflexion, quant à la vocation des baptisés, hommes ou femmes, sur les différents ministères possibles, institués ou reconnus.

225 Le synode propose d'engager une pastorale de l'appel cohérente, une pastorale du oui dans l'appel au sacerdoce, au diaconat, et à la vie consacrée pour le service du monde et de l'église.

226 Le synode reconnaît la spécificité de la vie religieuse apostolique, le soutien qu'elle apporte au dynamisme de la vie chrétienne par la prière, la présence et le témoignage de la vie communautaire ainsi que sa capacité à créer des liens de proximité par la participation à des groupes ou associations en restant attentive aux pauvres et aux exclus.

227 Le synode reconnaît la vie religieuse contemplative et monastique comme un signe posé dans l'Eglise et par l'Eglise.
Le synode encourage les moniales et les moines à persévérer dans leur recherche de Dieu et leur service d'intercession. Il encourage les chrétiens à se ressourcer auprès de ces communautés, en s'unissant à leur prière afin que la mission s'origine toujours plus explicitement au cœur du mystère de Dieu.

23 Progresser dans la prise en charge commune de la mission

231 L'Eglise est inspirée et guidée par l'Esprit Saint qui distribue ses dons à tous les baptisés au service du Corps entier. Chaque baptisé doit pouvoir vivre à sa manière et en complémentarité sa vocation, son ministère de prêtre, prophète et roi dans l'Eglise, grâce aux charismes que l'Esprit lui confie.
La prise en charge commune de la mission chrétienne porte l'Eglise à la rencontre des personnes qui vivent en Charente. Pour assurer cette place de l'Eglise qui propose la foi, le diocèse s'est doté au dernier synode de 1988, des outils pastoraux que sont les conseils pastoraux de doyenné et les relais.
Les équipes d'animation pastorale sont venues compléter ce dispositif missionnaire, dans le cadre du déploiement pastoral.
C'est pourquoi le synode propose :

232 De poursuivre le chantier de réflexion ouvert en décembre 2004 par le conseil presbytéral et le conseil pastoral diocésain visant à préciser la manière de vivre la prise en charge commune de la mission chrétienne par tous les baptisés. Que les divers ministères, et spécialement celui des prêtres, soient clairement situés dans le contexte de cette prise en charge commune de la mission et en tenant compte de la situation actuelle et prochaine de notre Eglise diocésaine. Dans ce but, les communautés chrétiennes, les paroisses, les mouvements, les services et les communautés religieuses sont invités à se donner le temps de dialoguer pour définir la mission de chacun et les conditions dans lesquelles peuvent se vivre ces différents ministères.
Le synode suscitera une réflexion, selon les besoins et les finances du diocèse, sur la rémunération de laïcs en responsabilité pastorale.

233 De généraliser la création d'une Equipe d'animation pastorale dans chaque paroisse : son rôle par rapport au conseil pastoral de paroisse est de mettre en œuvre les orientations et décisions prises par celui-ci. L'EAP assure la continuité de la pastorale , quand le prêtre change.
Pour cette mise en œuvre :
Le synode demande :
- Q'une charte diocésaine définisse la mission de l'EAP, qui inclut la relecture et l'évaluation.
- Une formation spécifique pour les personnes mandatées
- Que ces personnes soient reconnues et soutenues par la communauté locale.

24 Formation Chrétienne

241 Il n'est plus possible aujourd'hui en 2005, en Charente, d'endosser passivement l'héritage de la foi. Il nous faut prendre la mesure de la nouveauté de la foi et de l'expérience chrétienne. Nous avons à chaque instant à accueillir le don de Dieu dans des conditions nouvelles et en même temps à retrouver le geste initial de l'évangélisation. Il en va de l'exigence d'une appropriation personnelle, d'une véritable démarche de conversion tant individuelle qu'ecclésiale. C'est pourquoi le synode propose pour la formation des chrétiens :

242 Que le Centre d'études Théologiques et Pastorales prenne en compte les besoins et les attentes exprimés par l'intermédiaire des mouvements, services et conseils de doyenné, en prévoyant de décentraliser les propositions.
Il abordera également les questions économiques et sociales, de bioéthique et toutes les questions qui se posent à la société d'aujourd'hui.

243 Que le Centre d'études théologiques et pastorales prévoie une formation pour les acteurs en pastorale, allant par exemple d'une réflexion autour d'un nouveau langage pour annoncer Jésus Christ aujourd'hui, à la formation à l'écoute, à l'accompagnement et à l'animation ainsi qu'à la vie spirituelle.
Il accentuera l'initiation à la prière, à la liturgie des heures et au discernement au niveau des paroisses et des doyennés. Il favorisera des lieux d'écoute, d'accompagnement et de partage pour les chrétiens engagés, pour une relecture en Eglise de leur engagement.

244 le Centre d'études théologiques, en collaboration avec d'autres services, donne aux catéchistes les moyens de leur mission par une formation spécifique que l'on décentralisera dans la mesure du possible.

-III-

TENIR NOTRE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

31 Développer une culture du dialogue et du débat

311 La présence des chrétiens dans le monde païen est évoquée ainsi dans un écrit du IIIè siècle (La Lettre à Diognète) : « Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier…Ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle. Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens, et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie, et toute patrie une terre étrangère. Ils sont dans la chair, mais ils ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais ils sont citoyens du ciel (...) En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les chrétiens dans les cités du monde. L'âme habite dans le corps, et pourtant elle n'est pas du corps, comme les chrétiens habitent dans le monde, mais ne sont pas du monde. Invisible, l'âme est retenue prisonnière dans un corps visible; ainsi les chrétiens : on voit bien qu'ils sont dans le monde, mais le culte qu'ils rendent à Dieu demeure invisible (...) Le poste que Dieu leur a assigné est si noble qu'il ne leur est pas permis de déserter."
Le Concile Vatican II a affirmé à sa manière que "les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur (constitution pastorale Gaudium et Spes sur l'Eglise dans le monde de ce temps).
Nous vivons notre baptême au cœur de la société tout en restant en débat avec elle. Notre foi nous invite à prendre notre place dans le débat contemporain en prenant davantage conscience que le pluralisme des idées est une richesse et que la culture du dialogue contribue à construire l'homme d'aujourd'hui selon le projet de Dieu, l'Église de Charente se réjouit de toutes les occasions de rencontres et de débats. En nous y engageant d'une manière libre et parfois critique, nous sommes porteurs d'un message qui questionne sans cesse les positions établies. Le débat contemporain nous invite à nous informer, communiquer et agir.

312 Le synode propose que les mouvements, les pôles, les conseils diocésains existants ou à créer (mission ouvrière, monde rural, pastorale de la santé etc…) aient le souci de faire des propositions aux chrétiens afin de leur permettre de comprendre les grandes questions de la société actuelle. L'Evangile les invite à veiller et à agir pour que les choix politiques aident à créer une société respectueuse de la création et de la dignité de l'homme. Pour cela, le synode demande d'ouvrir un chantier diocésain ou les charismes, les compétences des différents groupes s'enrichissent mutuellement et permettent d'envisager des propositions concrètes.

313 Les doyennés, les différents pôles, les services et mouvements proposent à l'ensemble des baptisés des temps forts de partage et de formation à partir du vécu de chacun, dans les familles, les associations, les lieux de travail, dans la vie de quartier,

au sein de la commune. IL s'agit de développer chez les chrétiens la relecture de leur expérience à la lumière de l'Evangile du Christ et de promouvoir la culture de débat entre eux et avec la société. Pour cela la pédagogie des mouvements d'action catholique est un soutien.

314 Le synode propose que l'habitude soit prise par les paroisses et par les doyennés de rencontrer et d'inviter les élus et les acteurs de la vie locale pour partager avec eux sur les préoccupations des communes, des communautés de communes, etc.… et pour envisager ensemble, chacun pour sa part, le service de la vie publique, chacun avec sa part de responsabilité. C'est grâce à ces relations ordinaires que l'Eglise diocésaine pourra s'associer à la démarche d'interpellation des candidats aux élections, des élus, ce que font notamment le Secours Catholique, le CCFD, et d'autres mouvements au sujet de la précarité.

315 La culture dans tous ses lieux de propagation est un moyen de dialogue, de découverte, d'enrichisssement. Le cinéma, la BD, le théâtre, la littérature, la danse, la poésie, la musique, le sport…sont des lieux de rencontre et d'expression qui portent les Attentes, les questions et les sensibilités de nos contemporains. A travers la création artistique, quelque chose peut nous être dit de l'Evangile et de son dynamisme et nous permet d'aller au cœur du mystère de Dieu.
Le synode invite à aller à la rencontre de cette culture dans ses différentes formes. Il demande aux catholiques d'apporter leur contribution aux activités culturelles, artistiques et sportives de notre département. Si possible, qu'ils manifestent à l'occasion de ces événements une présence chrétienne.

32 S'engager au service de l'homme dans la société

Par sa vie propre, l'Eglise se met au service des hommes de cette société : par la catéchèse, les mouvements, les aumôneries et l'enseignement, elle prend sa part de responsabilité dans le travail éducatif. Elle s'engage dans un partage et une recherche avec les jeunes générations, elle provoque la rencontre et la réflexion d'hommes et de femmes de toutes générations , participant ainsi à construire la société.

321 Nous croyons que l'Évangile nous appelle à imiter l'attention que le Christ porte à tous. Le désir profond de l'Église est d'éclairer les choix politiques pour qu'ils participent à la création d'une société respectueuse de la dignité de l'homme. Son espérance prophétique la pousse à demeurer tout particulièrement vigilante à l'égard de toutes celles et ceux qui frappent à la porte de notre société pour y trouver leur place, et à ceux qui cherchent une raison de vivre et d'espérer. Pour tenir sa place en terre de Charente, l'Église catholique cherche à promouvoir, aux côtés d'autres forces sociales, la solidarité entre les hommes dans une société fragilisée par la précarité de l'emploi, par la maladie et le handicap, le risque d'exclusion des minorités etc. C'est bien au témoignage de son action envers les plus pauvres que l'Église sera jugée (Mt 25). Chaque chrétien est appelé à travers ses actes à être un artisan de vérité, de justice et de paix dans le monde.

322 Le synode propose au Conseil diocésain de la Solidarité (pôle solidarité) de vivre davantage son rôle d'aiguillon et de pédagogue afin de permettre à toutes les communautés, mouvements et services de notre diocèse de placer l'homme écrasé et

humilié au centre de leurs préoccupations, rejoignant ainsi le Christ dans toute son action.

323 Une instance de vigilance au niveau du diocèse est nécessaire. Elle sera constituée par les membres du Conseil de la solidarité qui mettront en commun leurs techniques de repérage et d'analyse des situations précaires et ouvriront ce travail à d'autres acteurs de la solidarité, bénévoles et professionnels, dans le département.

324 Le synode demande aux conseils pastoraux de paroisses et de doyennés d'accueillir des représentants des mouvements et services relevant du Conseil de la solidarité. Leur tâche sera de faire preuve de vigilance pour aider les communautés chrétiennes à mieux comprendre les indicateurs de pauvreté, à vivre toutes les facettes de la charité du Christ et à connaître toutes les instances officielles ou privées, bénévoles et professionnelles qui oeuvrent dans ce domaine en Charente.

325 Le synode propose la réalisation d'un livret présentant les mouvements et services qui constituent le Conseil diocésain de la solidarité (pôle solidarité) pour que les communautés chrétiennes, les relais paroissiaux, les connaissent davantage. Ce livret sera complété par les associations de solidarité d'autres religions et par les associations non confessionnelles qui agissent au niveau du canton, de la communauté de communes, et de l'agglomération. Il servira pour la formation des équipes d'accueil des paroisses, afin qu'elles orientent les personnes fragilisées vers les mouvements et services selon leur situation.

326 Le synode demande aux communautés chrétiennes de prendre conscience des situations de précarité, de permettre aux plus pauvres de s'exprimer, d'être acteurs et ensemble de prendre en charge les réalités sociales. Les communautés chrétiennes accueilleront par là ce que les plus pauvres ont à dire à la société et ce qu'ils révèlent du message évangélique.

327 Les mouvements et services dont les actions sont plus particulièrement axées sur le domaine de la solidarité se donneront, chaque année, un temps de ressourcement et de relecture pour évaluer leur mission.
Le synode propose de développer une culture de l'engagement qui régénère le sens du bénévolat et revalorise la fonction politique.

33 S'ouvrir à l'universel

331 Dans les actes du Synode de 1988 (chapitre 3) notre Eglise diocésaine était invitée à une ouverture aux autres communautés d'Eglise, aux autres chrétiens, aux autres religions, aux recherches de notre temps.
Mais depuis 1988, cette ouverture à l'universel a pris des dimensions nouvelles et pose des questions nouvelles:
- l'accélération du cyberespace et de tous les moyens de communication a développé une prise de conscience aigüe de la mondialisation avec la dimension positive de prise en compte de notre commune humanité mais aussi la crainte engendrée par le développement d'une économie dont la logique est trop uniquement financière.
- la prise de conscience de notre responsabilité collective pour les conditions de vie et le respect de notre planète, ainsi que la nécessité d'un développement durable.

- la transformation progressive des pays de l'Est Européen après 1989, la nouvelle donne mondiale, l'élargissement de la Communauté Européenne.
- la présence de populations d'origine étrangère chez nous et les problèmes de leur intégration.
- l'ouverture aux autres religions et la présence de l'Islam en France avec les questions posées sur la laïcité.

En terre de Charente, toutes ces questions nouvelles nous atteignent quotidiennement par les médias, mais aussi par les conséquences socio-économiques de la mondialisation, par les questions posées par le vivre ensemble.
Notre Eglise diocésaine est concernée et interpellée par ces questions nouvelles.

332 Que les catholiques de Charente soient invités à vivre en communion et en coopération avec les autres Églises dans le monde. Pour que cela se réalise, il est nécessaire qu'une place particulière soit donnée sur chaque doyenné à la pédagogie de la Coopération Missionnaire. Forts de nos relations fraternelles avec des Eglises d'autres continents(du Burkina Faso, de la Guinée, du Pérou, du Vietnam, de la Corée…) et de l'accueil des chrétiens étrangers sur notre terre, nous ferons l'apprentissage du caractère universel de la mission chrétienne.
Le synode demande de reconnaître la part active des chrétiens étrangers présents dans nos paroisses pour un enrichissement mutuel.
On n'hésitera pas à mettre en relation les étrangers rencontrés avec la pastorale des migrants.

333 Que le partenariat avec les associations d'aide au développement des pays du Sud ou de l'Est vécu avec la Caritas internationale et la collégialité du CCFD devienne une préoccupation de toutes les communautés chrétiennes. Chacun pourrait alors mieux comprendre les causes et les conséquences de la pauvreté, connaître les initiatives et les projets de ces associations.

334 C'est tout le rôle de l'éducation que de permettre à un enfant ou à un jeune de se construire. Chacun doit avoir le souci de cette responsabilité éducative. Le synode demande que les services de catéchèse, de l'aumônerie de l'enseignement public, des établissements catholiques d'enseignement, et les mouvements et services du conseil de la solidarité travaillent à une meilleure éducation à la solidarité des enfants et des jeunes (actions d'éveil, de formation et participation à un acte de solidarité du type kilomètre soleil, défi terre d'avenir etc.). L'éducation à un comportement de consommateur réfléchi et respectueux doit être privilégié.

335 Que des chrétiens, aujourd'hui sensibles aux enjeux de l'avenir de la planète et du développement durable, cherchent à éveiller les baptisés à leur responsabilité à cet égard avec les partenaires de la société civile. Le synode propose qu'ils soient partie prenante du pôle solidarité.

336 La paix reste un bien fragile sur notre terre. La réconciliation intervenue en Europe ne saurait nous faire oublier sa précarité. Les catholiques de Charente auront à cœur de travailler à la paix en prenant des initiatives pour une meilleure connaissance entre les peuples et les différentes religions et par l'expérience d'une prière ou d'une réflexion en ce sens.

34 Promouvoir la communication

341 Dans un monde déjà surinformé, l'Église a pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ d'abord par sa manière d'être et de vivre la communion. Les chrétiens savent que l'homme est le premier média.Ils ont à utiliser les moyens de communication qui s'offrent à eux pour s'informer mutuellement de ce qu'ils vivent. Ils ont à prendre leur place dans la culture de dialogue et de débat souhaitée par le synode, de façon à ce que tous puissent avoir accès de manière simple à l' Évangile. L'Église de Charente possède déjà des outils de communication (3) Forte de ces outils, elle souhaite davantage dynamiser l'annonce de l'Évangile et contribuer à une meilleure connaissance de la vitalité de notre Église. Pour favoriser cette communication au service de la rencontre des personnes, des cultures et des religions, le synode demande :

342 De faire connaître et de développer le pôle de communication qui réunit les différents médias pour aider à une meilleure information sur les activités pastorales, (annuaire, vitrine de presse etc….) :
- en nommant une personne responsable compétente au niveau diocésain
- en ayant le souci d'intégrer les jeunes
- en créant un site internet diocésain animé par un professionnel
- en créant une banque de données.

343 De faire remonter aux différents médias les activités de l'Eglise dans les doyennés, services et mouvements, avant et après leur réalisation. De « soigner » tous les supports de communication, plaquettes, tracts, affiches et panneaux d'affichage etc…Pour rendre cela possible, le synode demande de prévoir des délégués à l'information dans les doyennés, mouvements, services, aumôneries, en lien avec les différents médias du diocèse.

344 Le synode propose que la commission diocésaine de liturgie réalise un guide pratique de discernement pour les concertations relatives à l'utilisation des lieux de culte par la société civile et pour les possibilités de célébrations à l'occasion d'anniversaires ou de fêtes commémoratives qui rassemblent les différents cultes.

(3) (Radio Accords 16, Courrier Français, Église d'Angoulême, site Internet, journaux de doyenné, vitrine d'Église à Cognac, librairies des abbaye de Bassac ou de Maumont et de la maison diocésaine, etc)